

Urbanisme

Lancement du prix arturbain.fr

Six mois pour candidater !

Chaque année, le Prix national « arturbain.fr », placé sous le haut patronage du ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, a pour but de faire connaître au public des opérations exemplaires déjà réalisées améliorant le cadre de vie et illustrant la définition de l'art urbain. Consacré cette année à l'accessibilité du centre urbain et son environnement, le prix s'adresse principalement aux territoires et habitants des petites villes, aux communautés de communes ou syndicats intercommunaux. Entretien avec Robert-Max Antoni, président fondateur du séminaire arturbain.fr 2009.



Hubert Falco, secrétaire d'état à l'aménagement du territoire.

Entretien

Robert-Max Antoni, président fondateur du séminaire Robert Auzelle, Prix national arturbain.fr 2009

Après « Composer avec la Nature » en 2008, vous retenez pour l'édition 2009 du Prix national « arturbain.fr » le thème « le Centre urbain et son environnement accessibles à tous ». À quels enjeux particuliers faites-vous référence ?

Le thème retenu pour cette douzième édition du Prix national interpelle les petites villes et leurs communautés autour d'une idée simple mais majeure : la centralité n'a de sens que si elle se partage.

À l'échelle d'un bassin de vie, l'accessibilité à un centre (pôle de services, de convivialité et d'échange social) est un enjeu majeur. Nombre de territoires ont connu un regain démographique ces dix dernières années ; il s'est souvent traduit par un étalement urbain plus ou moins maîtrisé, une multiplication des déplacements, un déséquilibre centre-ville/périphérie sur le champ des commerces... Ces évolutions donnent aujourd'hui tout leur sens aux interventions de communautés de communes et d'agglomération pour replacer le cœur de ville comme élément majeur de cadre de vie par le perfectionnement de son accessibilité.

À l'échelle d'un quartier, d'un centre-ville, l'aménagement de l'espace public prend toute sa signification s'il s'accompagne d'une organisation de circulations douces. En articulant et en hiérarchisant les différents modes de transports, en minorant l'espace dédié à l'automobile, les espaces publics peuvent en effet regagner en convivialité et faciliter l'accès à tous (toutes générations, personnes à mobilité réduite...). J'accorde, par exemple, un sens nouveau à un centre urbain reliant la place publique (ses services, ses commerces) à un parc urbain par des circulations aménagées pour tous.

Doit-on voir dans ce thème une interpellation particulière des communautés ? À quels titres peuvent-elles être concernées et y participer ?

Nous offrons aux collectivités locales la possibilité de valoriser, entre professionnels

« Ensemble des démarches pluridisciplinaires conduisant à créer ou à transformer des ensembles urbains avec un souci d'évaluation de la qualité architecturale, de la vie sociale et du respect de l'environnement »

(Définition de l'art urbain selon le séminaire Robert Auzelle)

de l'aménagement et dans les médias, le caractère exemplaire de leurs opérations d'art urbain. Je me réjouis d'ailleurs de la renommée d'opérations anciennement lauréates de ce Prix national dont les collectivités ont été amenées à s'organiser devant les nombreuses demandes d'élus et de professionnels désireux de visiter leurs opérations. Les compétences aujourd'hui exercées par les communautés dans les domaines de l'aménagement et des transports les incitent à aller de l'avant. Elles peuvent se porter candidates en s'associant avec une de leurs communes membres ou tout organisme privé d'aménagement maître d'ouvrage d'une partie de l'opération.

Vous réunissez chaque année autour de

ce Prix national nombre de professionnels de l'aménagement. Observez-vous des évolutions dans les métiers et les échelles de mobilisation des partenaires... ?

Je note avec satisfaction que l'on progresse dans la prise de conscience d'un besoin de transversalité dans les connaissances et les métiers. Il faut aujourd'hui traduire davantage celle-ci dans le montage des réalisations, dans les programmes d'enseignement liés à l'aménagement et l'urbanisme. Les organigrammes des collectivités (même récentes comme les communautés)

ne facilitent pas toujours ce croisement des métiers. On sait aujourd'hui que l'aménagement urbain associe nombre de professions, mais toutes ne partagent pas ce même souci d'interdisciplinarité, ce besoin d'expression de sensibilités différentes. Nous contribuons avec cette manifestation publique à impulser cette attitude fondamentale pour l'art urbain.

Le Prix national arturbain.fr est une des activités du séminaire Robert Auzelle. Quelles sont ses missions ?

En vingt-cinq ans, cette association pour la promotion de l'art urbain, reconnue d'utilité publique, a naturellement évolué tout en restant fidèle à la pensée de l'architecte et urbaniste Robert Auzelle. Celui-ci prônait déjà au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, au sein du très grand ministère de la reconstruction, ce souci d'interdisciplinarité et de concertation avec la population dont il est un des pionniers. Nous cherchons à promouvoir les aménagements qui placent la personne humaine et son environnement au cœur de leur réalisation. L'art urbain, au sens où le définit notre séminaire, conduit à servir l'éthique du cadre de vie.

Propos recueillis par Philippe Schmit

En savoir plus :

site : www.arturbain.fr,
Appel à candidature pour le Prix national arturbain.fr 2009.



Les lauréats de arturbain.fr